

UN PORTFOLIO NUMERIQUE EN ARTS PLASTIQUES ?

PREMIERES LIGNES D'UNE PISTE DE RECHERCHE

Bernard-André Gaillot, juin 2005,
Suivi d'un post-scriptum, avril 2014

Objectif de recherche

Un des débats qui a travaillé la didactique des arts plastiques durant ces quinze dernières années a été celui de l'utilité d'un « cahier d'arts plastiques ». Ce débat, d'ailleurs, est toujours ouvert, tant il existe des arguments forts de chaque côté : pour certains, l'éducation artistique s'opère par l'expérience du « faire » et toute entreprise de scolarisation des contenus ne peut que perturber la veine créatrice ou n'être qu'un placage peu fécond ; pour d'autres, les arts plastiques n'auront leur place dans le système éducatif comme discipline à part entière que lorsque des contenus seront nommés, capitalisés et évalués. Entre ces deux pôles, une situation médiane a souvent été instaurée spontanément par les enseignants : le cahier a changé de nom, il est devenu « carnet de traces », « dossier documentaire » ou « journal de bord », il a changé de forme pour se transmuier en chemise, boîte, voire en véritable objet d' « art », parfois.

Parallèlement, la technologie évolue, et les enseignants sont de plus en plus nombreux à utiliser le numérique tant pour photographier les travaux des élèves que pour archiver et projeter des références artistiques. L'institution se met également au numérique (sujets d'oraux aux concours ; bientôt probablement le dossier d'élève présenté au baccalauréat option art) et introduit l'exigence informatique « B2i ®¹ » dans toutes les disciplines². Quant à la certification des enseignants, elle devrait être opérationnelle par le label « C2i ® niveau 2 enseignant³ » en sortie d'IUFM dès 2006.

Parallèlement aussi, un des points récents de rencontre en sciences de l'éducation au plan international se rapporte à ce qui est désormais nommé « portfolio numérique ». Largement utilisé depuis plus de dix ans en Amérique du Nord⁴ dès les petites classes, le portfolio (papier) est, non pas la collection des cahiers d'un élève, mais une sélection de ses meilleurs travaux, souvent réunis par lui-même, accompagnée pour les plus grands d'un texte de synthèse, dans le but de rendre compte de ses acquis pour une certification ou le passage au niveau supérieur. Cette « mémoire d'un trajet scolaire » passe actuellement sur vecteur numérique. Je vais m'efforcer, dans les pages qui suivent, d'en résumer les différents aspects, je vais citer les principales adresses url permettant l'accès aux documents faisant état des recherches actuelles pour arriver à un double constat d'où il me semble très judicieux de partir afin d'extrapoler vers notre discipline. Ce double constat est simple : d'une part, aucune

¹ B2i : *Brevet Informatique et Internet*, niveaux 1 et 2, références *B.O.* n°42 du 23 novembre 2000 et *B.O.* hors série n°1 du 14 février 2002.

² *B.O.* n°18 du 5 mai 2005.

³ C2i niveau 2 « enseignant » : références *B.O.* n°11 du 11 mars 2004 et *B.O.* n°46 du 16 décembre 2004.

⁴ Aux USA, un premier prototype de portfolio numérique avait été développé par David Niguidula, chercheur en technologie de l'éducation, puis expérimenté entre 1993 et 1996. Ce logiciel était construit à partir des programmes et l'élève nourrissait son dossier en fonction des éléments de référence. Au Québec, le portfolio électronique est expérimenté à partir de 1997 y compris pour le travail personnel des élèves et un modèle très élaboré ainsi que son évaluation est mis au point par Helen Barrett en 1999-2000.

procédure actuellement en vigueur ne peut se transposer en l'état à l'enseignement des arts plastiques en France (et peut-être ailleurs non plus) ; d'autre part, les compétences relatives à la confection par l'élève d'un portfolio restent cependant pertinentes, accessibles et fort intéressantes.

Définitions

Ce qui est cocasse, comme le rappelle un document récent⁵, c'est que « *le concept de portfolio est historiquement associé aux disciplines artistiques, telles que la photographie, les arts plastiques ou encore l'architecture. Dans ces domaines, il est un recueil de réalisations de l'artiste, présentant un échantillon de son travail ainsi que ses meilleures réalisations. Il est destiné à être présenté à divers interlocuteurs, tels que les maisons d'éditions, les clients ou encore le public. Le concept de portfolio artistique a été adapté au monde de l'éducation, tout d'abord en Amérique du Nord, principalement en primaire et au secondaire, puis il s'est peu à peu répandu, son utilisation restant néanmoins plus faible en Europe* ».

L'italien *portafogli* (on pense au projet architectural initié par Brunelleschi) a donné *portfolio* en anglais ; quant à nous, à défaut d'utiliser ce terme en didactique comme les photographes ou les designers, nous y préférons *dossier* à portefeuille !

Les références américaines ne remontent pas en deçà des années 1990, citons Palmer Wolf (1998), Barrett déjà nommée, Scallon (2000), mais pour cette première approche je me référerai surtout (en vous invitant à vous procurer ces textes) au document d'information du ministère de l'Éducation du Québec (2002), à la synthèse que vient juste de mettre en ligne au moment où je tape ces pages le ministère français (Educnet, 2005) et, pour les arts plastiques, à un mémoire de maîtrise en enseignement des arts à l'université de Montréal (Dussault, 2003).

Ces trois références⁶ donnent chacune une bibliographie complémentaire. Pour différentes sources, le portfolio est d'abord défini comme un « *ensemble évolutif de documents et de ressources électroniques qui reflète le parcours et les compétences de la personne qui l'a constitué* » (document INRP, mars 2005). « *Spécifique à chaque élève, le portfolio comprend la copie originale ou numérisée de ses devoirs ou examens (textes, images, séquences sonores ou vidéos) accompagnés des commentaires de l'enseignant, voire des parents* ».

Lieu d'archivage des travaux de l'apprenant, lieu de réflexion, de suivi et d'évaluation « *allant plus loin que le simple relevé de notes, le portfolio est un outil dynamique qui permet de suivre l'évolution de la progression d'un élève dans ses apprentissages. Par son activité scolaire, l'élève est l'acteur principal dans l'élaboration du portfolio qui secondairement peut également contenir des commentaires et des réflexions des enseignants et des parents. Le caractère numérique du portfolio a l'avantage de faciliter son accessibilité et sa consultation, sa modification par l'ajout ou la suppression de fichiers ou sa réorganisation par l'insertion d'hyperliens d'un document à l'autre. En résumé, tout l'intérêt du portfolio numérique est d'être à la fois un lieu d'archivage des travaux de l'étudiant, un lieu de réflexion, de suivi et d'évaluation.* »⁷. Le portfolio est un outil de gestion qui privilégie le principe selon lequel

⁵ Carole EYSSAUTIER-BAVAY (2004), *Le portfolio en éducation : concept et usages*. Grenoble : document université J. Fourier, format pdf : <http://isdmi.uni-tln.fr/PDF/isdmi18/27-essautier.pdf>

⁶ - M.E.Q. (2002), *Le portfolio sur support numérique*. Montréal : Document d'information, direction des ressources didactiques. <http://www.meq.gouv.qc.ca/drd/tic/pdf/portfolio.pdf>

- M.E.N. (2005), *Portfolio numérique*. Paris : Dossiers Educnet consultables sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/portfolionumerique>

- Stéphane DUSSAULT (2003), *Le portfolio médiatique comme artefact et outil de réflexion critique en pédagogie du projet artistique au secondaire*. Montréal : Mémoire de maîtrise, université du Québec (UQAM).

⁷ Philippe AMBLARD, *Guide juridique de l'Internet scolaire : fiche 20*. Educnet 2004

l'élève est au centre de ses apprentissages, voire « *le maître de ses apprentissages* » (MEQ, 2002).

Le document du MEQ (2002, pages 12 à 16) définit trois types de portfolios :

1. Le portfolio d'apprentissage qui est une collection de travaux de toutes sortes, achevés ou non, accompagnés de réflexions de l'élève sur ses réalisations. Ces travaux sont choisis par l'élève seul ou conjointement avec l'enseignant. L'élève doit commenter les moyens mis en œuvre pour réaliser ses travaux. Il peut déposer ses documents les plus significatifs, ajouter des travaux ou des remarques à la collection ou réorganiser le contenu. Toutes ces opérations permettent à l'élève d'interagir et de prendre conscience des apprentissages réalisés.

2. Le portfolio de présentation qui présente les meilleures productions de l'élève ou celles qu'il préfère. Ces productions sont choisies par l'élève qui doit justifier ses choix en annotant les documents. Il sert à exposer et à présenter ses réalisations. Ce portfolio apprend à l'élève à avoir prise sur ses apprentissages, à porter un regard critique sur son travail, à se responsabiliser, et s'inscrit dans une démarche de connaissance de soi. Il permet d'avoir un effet positif sur la motivation de l'élève qui éprouve de la fierté pour ce qu'il fait.

3. Le portfolio d'évaluation qui permet d'évaluer le niveau de développement des compétences de l'élève, tout au long ou à la fin d'un cycle, en fonction des compétences attendues et répertoriées. Ce portfolio permet à l'élève de prendre conscience du niveau de développement de ses acquis. Il est constitué par certaines productions de l'élève choisies avec l'enseignant, des observations diverses et peut contenir des autoévaluations.

D'autres références parlent de portfolio de travail, de développement personnel ou de pratique réflexive (Educnet, 2005).

L'intérêt du portfolio numérique

Pour ce qui concerne la didactique des arts plastiques, ce sont plutôt les deux premières références qui nous intéresseront (la troisième est proche du dossier du bac français, mais une évaluation formative sera à travailler sur des bases plus spécifiques).

Le portfolio numérique présente des avantages par rapport au papier, notamment ceux d'être plus aisément modifiable, archivable, transportable, diffusable, manipulable enfin grâce aux liens à la fois internes et externes qu'on peut y installer. Comme son aîné de papier, sans doute est-il moins en arts plastiques un document destiné à être évalué que le journal régulièrement nourri d'un cheminement personnel dans le domaine des arts : actualisé et donc évolutif.

Dans ces diverses occurrences, quels sont les objectifs visés ? Dans la plupart des descriptions, le portfolio est le lieu où l'élève rassemble ses travaux. La première opération est donc celle de la sélection si tout n'est pas systématiquement archivé (la littérature différencie ainsi le portfolio d'apprentissage du portfolio de présentation), ce qui signifie la maîtrise des critères d'évaluation associés aux diverses productions. Ensuite, ces travaux sont organisés dans une présentation, soit simplement ordonnés, soit classés par catégories ou disposés dans une arborescence. Élément essentiel, les productions sont commentées par l'élève et le professeur, ce qui implique un retour réflexif sur ce qui a été (plus ou moins bien) fait. Enfin, sont souvent associées aux travaux des traces de la recherche et les principales références scientifiques se rapportant au sujet traité.

Ainsi, même dans les cas qui s'apparenteraient le plus à la réunion de « l'ensemble des devoirs de l'année », les intérêts en matière de formation sont multiples : retour, d'abord, sur les principales questions étudiées, appropriation des apprentissages et mise en perspective de ceux-ci (Weiss, 1998), développement de la conscience métacognitive (une des notions-clés

actuellement) par l'autoévaluation (une meilleure prise sur ses réussites et ses difficultés) et, globalement, développement de l'esprit critique. La présentation développe quant à elle une meilleure compréhension du sens des découvertes opérées à l'intérieur du champ disciplinaire mais tout autant, lorsqu'il s'agit de les présenter aux autres (notamment les parents), en relation avec le contexte de la vie quotidienne. Enfin, il ne faut pas sous-estimer le caractère valorisant de la fabrication et de la présentation de cet objet ainsi que les technicités informaticiennes transversales perfectionnées à cette occasion. Tous ces aspects vont dans le même sens d'une autonomisation de l'élève (« *aider l'apprenant à se situer et à devenir autonome* », Educnet, 2005). En outre, le portfolio est aussi l'historique d'un processus d'apprentissage, le moyen de structurer un espace de travail et de découverte, il permet aussi, grâce aux hyperliens, de relier le travail de classe avec le monde du savoir présent en particulier sur Internet.

Un dernier point toutefois concerne l'appréciation du travail de l'élève et doit être soupesé. Effectivement, dans de nombreuses occurrences, le dossier, qui correspond alors au portfolio d'évaluation, est aussi considéré comme le moyen d'apprécier les compétences de l'élève. Mais parfois, on se demande s'il n'a pas été produit principalement à cette fin, ce qui est légitime en cas d'examen ou de certification (ainsi en est-il actuellement du dossier d'arts plastiques présenté au baccalauréat français), mais, envisagé globalement, il comporte alors le risque de reléguer au second plan la dynamique d'appropriation et d'entraîner quelques amalgames entre les contenus présentés et le dispositif de mise en forme numérique.

La forme et la mise en place du portfolio numérique

L'ensemble des réflexions produites depuis dix ans présente le portfolio comme un document utilisable en toutes matières et accessible en tous lieux de l'école sur des postes mis en réseau. D'une certaine manière, il remplace les cahiers de papier. L'élève y installe son travail, les enseignants y interviennent, les parents y ont accès et peuvent (ou non) y porter un commentaire. Pour le MEQ (2002), il faut :

- un logiciel de gestion des élèves,
- un logiciel de gestion des documents,
- une fonction de gestion des commentaires, une fonction d'affichage,
- un dispositif de sécurisation.

Ceci implique aussi que toute salle de classe soit équipée d'un accès à Internet, d'un numériseur, d'un appareil photonumérique et/ou d'une webcam, d'un graveur CD ou DVD et d'un vidéoprojecteur.

Ils estiment la mémoire disponible à 50 Mo par an et par élève (j'ai relevé qu'un CD de 650 MB correspond à 300.000 pages de texte !), mais cela peut toutefois devenir insuffisant selon la quantité d'images et de mouvement intégrée au dossier.

Tous ces dispositifs envisagent le portfolio associé à une accessibilité en intranet, voire avec une mise en ligne (avec accès sécurisé) sur le web.

Le portfolio électronique en arts plastiques

Comme je l'indiquais en introduction, une intéressante étude universitaire testant l'intérêt du portfolio en pédagogie de projet artistique au secondaire vient d'être réalisée au Québec (Dussault, 2003). Son contenu apparaît d'autant plus précieux qu'il associe le portfolio à la situation de mise en projet.

Cette étude insiste d'abord (p.14) sur l'intérêt majeur du portfolio qui consiste à aider l'élève à s'approprier les apprentissages et à l'impliquer dans l'évaluation de ses acquis. Il pose des questions essentielles comme : - doit-on standardiser les portfolios ; doit-on tout

mettre ou qui sélectionne les contenus ; doit-on présenter les brouillons ou seulement les réalisations finales ? (p.19).

Concernant la version électronique, il note (p.21) comme Linton (1996, p.115) que cela permet de « *réinventer la notion de portfolio* » et offre l'opportunité d'avoir une audience élargie (Berryman, 1992), il souligne aussi l'intérêt des liens hypertextuels et les gains énorme de place, de transport, d'accessibilité. En écho aux travaux de Barrett (2000) déjà cités, le chercheur constate que l'usage du portfolio en arts plastiques est quasi inexistant, tant à l'étranger qu'au Québec. Pour les arts plastiques, il cite deux références américaines, l'une livresque (Palmer Wolf, 1988) rédigée suite au projet *Arts Propel* fondé en 1985 par la *Rockefeller Foundation* où l'on peut lire (p.26) « *il est temps d'examiner ce que les disciplines artistiques enseignent et comment les enseignants examinent ce que leurs élèves apprennent* » ainsi que d'autres réflexions comme : « *les apprentissages en art doivent être issus de ce que les élèves font* » où l'on trouve explicitement nommées les habiletés, l'inventivité et la prise de risque, ce qui atteste d'une certaine similitude avec les préoccupations françaises. L'autre référence (Martine Côté, 2000), concrète puisque se référant à un outil déjà opérationnel (p.29), rapporte aussi que cet outil privilégié en arts plastiques « *consiste en une collection de travaux échelonnés sur une période de temps plus ou moins longue (...), permet d'avoir une vision d'ensemble du travail de l'élève (...), le profil de son savoir-faire, ses habiletés, ses idées, ses intérêts, incluant des réflexions personnelles sur le travail accompli et une autoévaluation* ».

On remarquera que, dans ces approches, le portfolio est associé à la notion de trajet ainsi, plus encore, à celle de projet. L'étude de Dussault reprend les différents bénéfices déjà exposés dans le contexte général et liés à une vision socioconstructiviste des apprentissages associée au développement du jugement critique. L'auteur montre ensuite combien la relation au projet d'expression (il se réfère à Boutinet, 1990 : se reporter à notre publication IUFM-DAFIP 2004 sur « *Le projet en classe de 3^{ème}* ») implique nécessairement un recul métacognitif sur l'intégralité du processus de création, rassemblant là les deux axes développés depuis plusieurs années par les chercheurs en enseignement des arts au Québec au sujet de la démarche de création (Gosselin, 1993) et de la dynamique de projet (Richard, 1996).

Il nous montre aussi une autre piste qui est celle du portfolio collectif et qui est donc celle du journal de classe conçu et mis en ligne par les élèves (et non uniquement par l'enseignant) dont l'intérêt tient à la recherche de cohérence et à l'écoute de l'autre (« pluralité des points de vue », dirons-nous ici).

La recherche de Dussault tire le bilan (p.86-125) de trois réalisations de portfolios au secondaire par des élèves volontaires aidés par une feuille de route et des enseignants collaborateurs. Deux sont collectifs, un est individuel. Un entretien montre combien les élèves sont conscients de ce que cette mise en forme leur a apporté, même s'ils soulignent l'énormité du temps consacré à cela. Les portfolios comportent plusieurs sections :

- accueil et accès à l'exposé du projet ;
- plan de travail (recherches documentaires, esquisses...) ou "mur à idées" ;
- page galerie de travaux personnels ;
- page des acquisitions techniques et culturelles.

L'auteur propose également (p.144) une fiche d'évaluation du portfolio médiatique en arts plastiques. Dans l'état de ce qui nous est présenté en 2003 (et qu'il est possible de consulter sur le Net⁸), deux risques sont à porter à notre réflexion :

⁸ Sont consultables à partir d'Explorer ou Netscape sur :
<http://www.er.uqam.ca/nobel/m237100/sec1/web/>
<http://www.er.uqam.ca/nobel/m237100/sec3/web/>

- D'une part, le simple archivage de sujets de cours programmés par le maître ; avec, à l'opposé, la dérive narcissique et plastiquement auto-référencée des productions personnelles.
- D'autre part, la juxtaposition de fichiers ou d'images jpeg ; avec, à l'opposé, une architecture de navigation trop complexe et qui s'impose aux dépens des contenus.

Quels axes de réflexion développer en arts plastiques ?

- En préambule, il faut naturellement poser la question de l'utilité voire de la nécessité d'un tel outil ou objet...
- Définir des finalités : outil support de réflexion, objet-mémoire et archivage, dossier de présentation permettant d'apprécier les acquis... ;
- La standardisation d'une architecture préconçue : les entrées à définir ;
- Ce qu'il y a lieu d'y installer ;
- La part de l'élève, la part de l'enseignant (ou individuelle/collective) ;
- Complément ou substitut d'un dossier matériel ;
- Nature des liens aux données pluridisciplinaires du Net ;
- L'ouverture vers l'extérieur (la mise en ligne) et ses problèmes ;
- L'évaluation des compétences articulée à ce nouvel objet ;
- La mise à niveau en termes de formation et de dotation des établissements ;
- Etc.

Affaire à suivre : nous formons des vœux pour que, durant l'année 2006, dans le cadre de la formation continue des personnels et des réunions de bassins qui sont d'ores et déjà programmées dans notre région, peut-être aussi grâce à des contributions extérieures de lecteurs plus lointains, nous puissions réunir et mutualiser les éléments d'une réflexion dense et prometteuse.

Rappel : artsplastiques@aix-mrs.iufm.fr

Merci et à bientôt.

Aix-en Provence, juin 2005.

PORTFOLIO : POST SCRIPTUM

Le texte précédent a été mis en ligne tel qu'il fut diffusé en 2005 comme piste de recherche pour la formation continue des enseignants. Il témoigne des questions soulevées à cette époque.

Presque dix années plus tard, il semble important de revenir sur le sujet du portfolio. Longtemps après avoir montré que l'évaluation en arts plastiques (comme ailleurs) ne pouvait s'envisager sans que l'élève soit capable d'énoncer par lui-même ce qu'il a découvert et à quelle occasion (ce que l'on nomme globalement la *métacognition* ; on parle désormais aussi de « méta-compétences »), je m'étais permis, en prenant appui sur l'avance américaine à cet égard, d'insister sur le fait que des outils-supports permettant le retour sur les acquis, de type 'carnet de traces' ou 'portfolio numérique', se révélaient essentiels. Ils s'avèrent d'autant plus indispensables aujourd'hui dans le contexte affirmé d'une approche par compétences (APC) où le temps métacognitif devient d'évidence l'un des chaînons majeurs, le chaînon conclusif, celui qui permet ensuite l'effet « boule de neige » de la *résurgence* à bon escient et donc de la consolidation et de l'enrichissement permanent.

En arts, davantage que dans les disciplines de l'écrit, au-delà du visuel (ou du sonore) produit ou perçu, il s'avère que l'oral ne peut suffire à garder trace. Il importe donc de se demander ce que l'élève est en mesure de rapporter à la maison : « *voici ce que j'ai fait, ce que j'ai découvert et compris* ». D'ailleurs, cette réflexion poursuit peu à peu son chemin. Interrogé à propos des « parcours d'éducation artistique et culturelle » présentés par le ministère de la Culture et de la Communication, P. Meirieu faisait remarquer qu'il lui aurait semblé intéressant que l'on puisse proposer à cette occasion « *que chaque élève d'école primaire, de collège et de lycée présente une synthèse de son parcours artistique et culturel, sous la forme d'un portfolio, et que cela soit intégré dans l'évaluation, à la fin de chaque cycle, au brevet des collèges, comme dans les CAP et au baccalauréat. Il ne s'agirait pas, évidemment, de donner une note à ce portfolio et de la faire entrer dans une moyenne absurde. Ce serait ridicule et même dangereux. Mais il s'agirait de vérifier que (...) que l'enfant a été capable d'en garder une trace qui contribue à sa construction personnelle, intellectuelle, sociale et citoyenne* »⁹.

Le cahier numérique n'est pas une nouveauté, il présente un caractère fort avancé dans la recherche canadienne et nos collègues plasticiens du Québec y ont déjà largement recours¹⁰. Comme je l'ai déjà présenté dans mes dossiers sur l'évaluation et sur l'APC, le but est de faire en sorte que l'élève porte une meilleure attention à ses acquisitions, qu'il puisse se penser dans une démarche (une durée) d'expériences et de découvertes, c'est d'une certaine manière donner corps à ce qui a été construit et, en arts plastiques, conserver les traces visuelles de ce qui a été élaboré. Ce type de dispositif met ainsi doublement l'accent sur les *compétences-processus* et renvoie à des notions maintes fois valorisées en didactique et en docimologie : *l'auto-évaluation* et la

⁹ Meirieu P. (2014), « L'éducation artistique et culturelle : une pédagogie de l'ébranlement », entretien paru dans « *LA SCENE* », n°72, mars-avril-mai 2014, pp. 28 à 33.

¹⁰ Monière F. (2000). La voie artistique, un projet pédagogique intégrateur in Gagnon-Bourget F. et Joyal F. *L'enseignement des arts plastiques : recherches, théories et pratiques*. London : Canadian Society for Education through Art, University of Western Ontario, p. 115.

métacognition. De nombreux auteurs¹¹ préconisent des éléments de commentaire auxquels nous sommes déjà habitués, notamment :

- *dire pourquoi j'ai jugé important de la sélectionner ici ;*
- *dire comment je m'y suis pris pour réaliser ce travail ;*
- *dire ce que j'ai appris à cette occasion.*

Le portfolio est ainsi à la fois un instrument de formation comme il vient d'être dit mais aussi d'évaluation en ce qu'il contient des pièces qui sont les témoins des connaissances, des habiletés et des compétences acquises mais également, et plus encore, par la manière dont les éléments sont présentés, par la perception que l'élève en a. *Ce qui importe par-dessus tout dans un outil de type portfolio n'est pas le contenu de ce qui y est transféré mais la manière même dont les fruits du travail ont été organisés, commentés et valorisés, en ce qu'elle peut attester d'une réelle assimilation.*

Malheureusement, les choses n'ont pas beaucoup progressé. D'un côté, il faut le reconnaître, une telle disposition alourdit incontestablement le travail des élèves et de l'enseignant (mais n'est-ce pas la condition *sine qua non* d'une réelle appropriation des découvertes ?) ; de l'autre, on pouvait espérer que la phase de verbalisation désormais intégrée à toute séquence d'arts plastiques, associée à la généralisation du numérique, pouvaient être des facteurs orientant vers de nouvelles façons d'apprendre. Car de nombreuses pratiques encouragées à l'École aidaient déjà à s'orienter vers cette direction. Ainsi, dès la Maternelle, l'enfant est encouragé à mettre en mots ses découvertes (programmes de 1995), ce qui se poursuit au primaire et au secondaire ; sur un autre plan, lors d'expositions de travaux d'élèves, il n'est pas rare que les élèves rédigent eux-mêmes les cartels d'accompagnement censés expliquer aux visiteurs les intentions de la démarche entreprise, ceci depuis très longtemps, ce qui va bien dans cette même voie¹². D'ailleurs, malgré ces regrets, il est honnête de souligner que de multiples expériences de dossiers numériques avaient déjà fleuri ici et là depuis le début des années 2000, je puis en témoigner pour l'académie d'Aix-Marseille où j'étais en charge de la formation des enseignants, mais cela est toujours resté de l'ordre du sporadique et de l'exception.

Actuellement, si en France le recours au portfolio est toujours peu fréquent au collège, on peut se réjouir de quelques avancées prometteuses, expériences dont il est possible de suivre l'expansion sur les sites académiques dévolus aux arts plastiques¹³. Une mise à niveau de l'équipement numérique devrait y contribuer, même s'il ne faut pas mésestimer l'aspect organisationnel qui requiert des enseignants chevronnés. Précisons encore que la réalisation de cet objet numérique, quelle qu'en soit la forme (fichiers stockés sur DVD, dossier personnel diffusé sur les « réseaux sociaux », site intranet ou internet réalisé ou alimenté par l'élève, ensemble transporté sur tablette numérique, etc.), ce qui doit être le vecteur crédibilisant doit impérativement être l'activité de retour cognitif et non point ni une accumulation de références « copiées-collées » seulement transférées d'une source élève ou professeur, ni la simple narration

¹¹ Paris S.G. et Ayres L.R. (2000). *Réfléchir et devenir. Apprendre en autonomie. Des outils pour l'enseignant et l'apprenant*. Bruxelles : De Boeck, p. 94.

¹² On trouvera aussi dans ma thèse de doctorat (*Evaluer en arts plastiques*, 1987, pages 303, 341 et 342) un exemple de 'soutenance' par des élèves de 4^e et 3^e présentant à la classe, à l'occasion de la rédaction collective avec le professeur des bulletins trimestriels, leurs réalisations plastiques du trimestre produites en autonomie : ils explicitent leurs intentions et indiquent ce qu'ils ont appris de nouveau à cette occasion.

¹³ On peut consulter d'intéressantes références sur le site de l'académie de Limoges : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/spip.php?rubrique112>

de « ce que j'ai fait », car trop souvent le commentaire des images de la pratique mises en ligne s'arrête là.

Relevons aussi que le recours à un dossier de type 'portfolio', pas encore en tout numérique toutefois, est désormais introduit légitimement (mais encore timidement) au cœur de l'évaluation des compétences en arts plastiques lors la présentation orale du « ***carnet de travail du candidat*** » au baccalauréat français en fin du cycle secondaire¹⁴.

Au-delà, toujours à propos de l'outil portfolio, il est intéressant de remarquer une autre avancée, cette fois à l'université, l'initiative française intitulée « *la démarche ePortfolio dans l'enseignement supérieur français* » (2011) destinée à introduire ce dossier numérique à l'université : « *Les dispositifs ePortfolio visent à rassembler, dans un environnement numérique, un ensemble de documents et de ressources électroniques qui décrit et illustre l'apprentissage ou la carrière d'une personne, ses expériences, ses travaux et ses compétences. Ils intéressent très directement l'enseignement supérieur pour la formation initiale et tout au long de la vie (formalisation des parcours et des référentiels, nouvelles modalités d'acquisition et de repérage des compétences, ...) et pour l'insertion professionnelle (valorisation des acquis et expériences)* ». En France, ce dispositif fait pour le moment l'objet d'expériences ponctuelles, de plus ou moins grande ampleur. Ces expériences supposent l'inscription de la démarche *ePortfolio* dans les politiques universitaires, ce qui ne fait que commencer, mais on ne peut nier l'intérêt d'une meilleure ouverture vers la professionnalisation (c'est la finalité première) en même temps que cela entraîne l'étudiant à mieux avoir prise sur ses compétences (c'est là son intérêt didactique) et à mieux valoriser ses atouts¹⁵.

Entrer dans la formation par les compétences est un tout. Très probablement, il y a tout à gagner à ce que cela conduise jusqu'à cette dernière étape, seule garante de réelles appropriations, c'est pourquoi il est à espérer que la piste du portfolio numérique en arts plastiques ne sera pas délaissée mais tout au contraire interrogée, explorée, travaillée dans sa faisabilité, au bénéfice des élèves de l'enseignement des arts.

Bernard-André Gaillot, avril 2014

¹⁴ *Épreuves de spécialité en série littéraire et épreuves facultatives d'arts plastiques à compter de la session 2013*, note de service n° 2012-038 du 6-3-2012.

¹⁵ On retrouvera le « *Livre Blanc de la démarche ePortfolio* » ainsi que les cahiers de suivi en ligne à l'adresse : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71394/livre-blanc-la-demarche-eportfolio-dans-l-enseignement-superieur-francais.html>

BIBLIOGRAPHIE

- Barrett H. (2000.). *Electronic Portfolios = Multimedia Development + Portfolio development*. <http://electronicportfolios.com/portfolios/EPDevProcess.html>
- Berryman G. (1992). *Designing Creative Portfolios*. Melon Park: Crisp publications.
- Boutinet J.P. (1990). *Anthropologie du projet*. Paris : PUF.
- Dussault S. (2003). *Le portfolio médiatique comme artefact et outil de réflexion critique en pédagogie du projet artistique au secondaire*. Montréal : Mémoire de maîtrise, université du Québec.
- Gosselin P. (1993). *Un modèle de la dynamique du cours optimal d'arts plastiques au secondaire*. Montréal : Les publications de la Faculté des sciences de l'éducation, université de Montréal.
- Grangeat M., Meirieu P. (dir. de, 1997). *La métacognition, une aide au travail des élèves*. Paris : ESF.
- Gaillot B.A. (dir. de, 2004). *Arts plastiques, le projet en classe de 3ème*. Aix-en-Provence : publication IUFM Aix- Rectorat DAFIP téléchargeable à : http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filières/apl/didactique/pg_dida_sa.htm
- Linton, H. (1996). *Portfolio Design*. New York/London : W.W. Norton.
- M.E.N. (2005). *Portfolio numérique*. Paris : Dossiers Educnet, désormais en ligne sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/portfolionumerique>
- M.E.N. (2013). <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71394/livre-blanc-la-demarche-eportfolio-dans-l-enseignement-superieur-francais.html>
- M.E.Q. (2002). *Le portfolio sur support numérique*. Montréal : Document d'information, direction des ressources didactiques. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs42097>
- Monière F. (2000). La voie artistique, un projet pédagogique intégrateur in Gagnon-Bourget F. et Joyal F. *L'enseignement des arts plastiques : recherches, théories et pratiques*. London : Canadian Society for Education through Art, University of Western Ontario.
- Paris S.G. et Ayres L.R. (2000). *Réfléchir et devenir. Apprendre en autonomie. Des outils pour l'enseignant et l'apprenant*. Bruxelles : De Boeck.
- Richard M. (1996). L'apport de la pédagogie du projet d'intégration au primaire dans le développement d'une pédagogie artistique nomade. *Actes du colloque sur la recherche en enseignement des arts visuel à Montréal*, faculté d'éducation de Sherbrooke (Québec) : CREA éditions.
- Scallon G. (2000). Le portfolio ou dossier d'apprentissage. *Dossiers de l'Université de Laval*. <http://www.fse.ulaval.ca/gerard.scallon/fascicules/portfolio.pdf>
- Weiss J. (1998). L'évaluation par le portfolio : présentation de la thématique. *Mesure et évaluation en éducation*, vol. 20, n°3.